



Vol. III.—No. 24.

MONTREAL, JEUDI, 13 JUIN, 1872.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

SEMAINE PARLEMENTAIRE.

LE JUGE JOHNSON.

La semaine a été bonne : peu de discours, beaucoup de besogne. C'est ainsi, d'ailleurs, que finissent toutes les sessions, qui commencent par la parole et finissent par l'action.

La motion de non-confiance de M. Holton,—blâmant le gouvernement d'avoir payé un triple salaire au juge Johnson, comme Juge en congé, comme Recorder de Manitoba et comme commissaire chargé d'évaluer les pertes des *loyaux* du Nord-Ouest, ne provoqua qu'un débat de quelques minutes entre l'Hon. moteur, Sir George E. Cartier, l'Hon. A. A. Dorion et le Dr. Schultz. Suivant M. Holton, cette triple occupation et ces nombreux salaires du juge Johnson sont contraires à l'acte qui défend aux Juges du Bas-Canada d'exercer d'autres fonctions et de retirer d'autres émoluments de la Couronne. La loi était évidemment du côté de MM. Holton et Dorion.

Sir George n'a pas voulu directement traiter la question sur ce terrain. Il a invoqué les motifs de nécessité publique. Il n'y avait plus de juge dans le Nord-Ouest, M. Black s'étant absenté. Il en fallait un absolument, et pour organiser l'administration de la justice criminelle et pour juger les causes de toute sorte accumulées depuis longtemps. Ce Juge devait connaître le français et être familier avec les us et coutumes du pays. Le juge Johnson possédait tous ces avantages et avait longtemps déjà exercé les fonctions judiciaires dans le Nord-Ouest. Il était par là-même recommandé pour ce poste. Mais c'est loin, là-bas, et il est toujours désagréable de se déplacer, surtout pour aller dans le pays du pémcian. On a cru devoir lui donner compensation en lui conservant son traitement de Juge tout en le payant bien pour son ouvrage au Nord-Ouest. Ce sont peut-être d'assez bonnes raisons, mais qu'il ne faut pas employer trop souvent. La Chambre a passé l'éponge là-dessus en rejetant la motion de M. Holton par une majorité de 31. Voici le vote :—

Pour.—Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Brown, Cameron [Huron], Cameron, [Peel], Carmichael, Cheval, Cartwright, Connell, Coupal, Delorme [St. Hyacinthe], Dorion, Ferris, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Holton, Jones [Leeds and G.], Kempf, Kirkpatrick, Lawson, McKenzie, Magill, McConkey, McDougall [Renfrew], McMonies, Metcalfe, Mills, Morrison [Victoria], Oliver, Paquet, Pelletier, Power, Pozer, Redford, Ross [Dundas], Ross [P. E. I.], Ross [Wellington Centre], Rymal, Scatcherd, Sriver, Snider, Stirling, Thompson [Haldimand], Thompson [Ontario], Tremblay, Wallace [Albert], Wells, White [Halton], Wood, Workman, Wright [York, Ont.], W. R. Young.—total, 58.

Contre.—MM. Archambault, Ault, Baker, Barthe, Beatty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bown, Brouseau, Cameron [Inverness], Campbell, Carling, Caron, Carter, Cartier, [Sir G. E.], Cayley, Chauveau, Cimon, Coffin, Colby, Costigan, Crawford [Leeds], Cumberland, Daoust, De Cosmos, Delorme [Provencher], Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Forbes, Fortin, Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Heath, Hincks [Sir F.], Holmes, Houghton, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Langevin, Lapum, Little, McDonald, [Sir J. A.], McDonald [Lunenburg], McDonald [Middlesex], Masson [Soulanges], Masson [Terrebonne], McCallum, McDougall [Lanark], McGreevy, Merritt, Morris, Morrison [Niagara], Munro, Nathan, Nelson, O'Connor, Perry, Pope, Pouliot, Ray, Renaud, Robitaille, Ryan [Montreal Ouest], Schultz, Smith [Selkirk], Sprout, Stephenson, Street, Thompson [Cariboo], Tilley, Tourangeau, Tupper, Wallace [Vancouver I.], Walsh, Webb, Wilson, Wright (Comté d'Outaouais).—Total, 89.

LES CANAUX.

L'Hon. M. Langevin, en présentant des résolutions pour obtenir du Parlement l'argent nécessaire à l'amélioration de nos canaux, a prononcé un bon discours plein de faits et de chiffres, démontrant l'importance vitale pour la Puissance d'agrandir le canal Welland, les canaux du St. Laurent, et le canal de la Baie Verte. L'augmentation, l'accroissement presque prodigieux du commerce et de la production, l'utilité de faire prendre aux immenses produits de l'Ouest la route plus avantageuse et plus courte du St. Laurent, tout cela a été de nouveau dit et prouvé de la façon la plus satisfaisante.

« Le commerce dit le *Journal de Québec*, résumant ce discours, qui se fait sur les lacs est immense; en 1841, il était évalué à \$65,000,000; en 1851, à \$300,000,000 et depuis il a continué à augmenter dans une proportion encore plus forte. Le commerce des états de l'Ouest de l'Union américaine a de même pris une extension prodigieuse, depuis quelques années, et il ne tient qu'à nous d'avoir notre part de cet immense commerce. Le Saint Laurent, malgré tous les avantages qu'il offre à la navigation est insuffisant, si la condition des canaux n'est pas améliorée. Mais il ne faut pas perdre de temps car nos voisins font tous les efforts possibles pour suppléer, avec les moyens que fournit l'art et la science, aux avantages que la nature leur a refusés. Cependant nous demeurerons maîtres de la position si nous voulons. »

C'est en effet là le point difficile. Il nous faut lutter contre New-York et le canal Erié, qui ont eu jusqu'aujourd'hui la plus grande part des bénéfices du transit des grains de l'Ouest. Le combat est à coups de millions; c'est à qui aura les moyens de faire arriver plus vite à la mer les Yankees de l'Ouest. Nous avons pour nous la nature et la voie la plus courte; l'état de New-York avait la prise de possession antérieure et les millions. Grâce à l'état prospère des finances du pays, nous avons maintenant les millions; la bataille va s'engager dans des conditions plus égales. Le Parlement semble parfaitement disposé à reconder la politique du gouvernement. M. Langevin a promis de pousser vigoureusement les travaux.

LE PACIFIQUE.

Les Compagnies de Sir Hugh Allan et de l'hon. Macpherson ont subi l'épreuve du comité des chemins de fer. On connaît les deux compagnies; elles veulent toutes deux bâtir le chemin du Pacifique. D'après la commune renommée, l'une n'est que le Grand Tronc déguisé et fera le chemin au profit de Toronto; l'autre, celle fondée par Sir Hugh Allan, agit dans un intérêt plus général et favorisera le Bas-Canada comme le reste du pays. Mais il paraît que la société de M. Macpherson n'a pas tous les capitaux nécessaires et aimerait à escompter les millions du gouvernement avant de trouver les siens. C'est pour cela qu'une des clauses de sa Charte autorise le Gouvernement à traiter avec ses directeurs provisoires, c'est-à-dire avant son organisation définitive. Elle se ferait ensuite du capital avec le contrat du gouvernement. La compagnie de Sir Hugh Allan, qui a ses capitaux tout prêts, ne veut pas d'un tel avantage, qui pourrait fort bien tourner au détriment du public.

L'hon. M. Abbott a demandé au comité d'inclure dans l'acte d'incorporation une disposition astreignant le gou-

vernement à ne contracter qu'avec la compagnie complètement formée; 18 contre 14 ont rejeté sa demande. Que fera maintenant la Chambre?

Les cinq ministres formant partie du comité des chemins de fer, ont voté contre la proposition de M. Abbott. Cela ne veut pas dire qu'ils ont bien voté. Nous croyons précisément le contraire. Nous croyons même, avec le *Montreal Gazette*, qu'il y a contradiction formelle entre cette permission accordée au gouvernement de faire des arrangements avec une compagnie embryonnaire et la clause 9 de l'Acte concernant le Pacifique canadien, qui lui enjoint de n'accepter comme contracteur qu'une compagnie ayant son capital souscrit et offrant d'ailleurs toutes les garanties de pouvoir construire le chemin dans le temps et de la manière voulus.

SUBSIDES.

C'est la semaine des subsides, que le Parlement discute peu et vote avec un entrain merveilleux. La longue liste en tire à sa fin, qui sera suivie de la clôture de la dernière session du premier Parlement Fédéral.

DIVORCE.

John Robert Martin, qui demandait aux Communes un vote de divorce, en a vu la seconde lecture rejetée par 69 contre 61, sur motion de l'hon. A. A. Dorion. Un assez grand nombre de protestants ont voté avec M. Dorion, dans le sens catholique.

J. A. MOUSSEAU.

LES CANADIENS DE L'OUEST.

GABRIEL FRANCHÈRE.

Les Canadiens ont été les pionniers du continent américain. Ils l'ont sillonné en tous sens alors qu'il n'était qu'une immense forêt, entrecoupée de montagnes sourcilleuses, de lacs immenses et pittoresques, véritables mers de l'intérieur, et de fleuves magnifiques roulant en tous sens leurs flots argentés. On les trouve les premiers dans les régions glacées du pôle et du Labrador, sur les plages du Pacifique, escaladant les hauteurs abruptes des Montagnes Rocheuses, foulant les sables du désert américain et les tièdes plaines qui bordent le Golfe du Mexique. Et un écrivain américain a pu dire avec raison qu'il n'existe pas dans les solitudes de l'Ouest, un ravin qui n'ait été visité par ces hommes intrépides.

Leur vie aventureuse est semée d'événements intéressants, de faits étonnants, d'actes de bravoure admirables. Mais combien peu ont échappé au naufrage de l'oubli! Ces exploits n'ont eu souvent au milieu du désert d'autres témoins que la nature sauvage qui les environnait. Et ceux qui les ont accomplis ignoraient l'art de les écrire. Lorsqu'après avoir échappé à mille dangers et avoir failli cent fois laisser leur chevelure entre les mains de l'enfant des bois, ils ont pu revenir dans leurs familles, toute leur ambition s'est bornée à raconter leurs exploits dans les longues veillées au coin du feu, et à piquer avec ces récits, souvent plus merveilleux que les contes de fées, la curiosité d'un petit groupe d'auditeurs attentifs.

Ces attachants souvenirs se sont perpétués dans un certain nombre de familles, où ils sont passés à l'état légendaire. Mais combien se sont éteints ou ont été tellement fois défigurés qu'il n'est plus possible de les rattacher à la tradition et de leur donner le cachet de l'exactitude.

C'est un fait regrettable. Car, quelle abondante moisson de perdue pour l'histoire du Canada, qui se serait enrichie de drames émouvants qui auraient fait briller d'un nouvel éclat notre glorieuse épopée. Quel magnifique bouquet national nos écrivains n'eussent-ils pas composé de toutes ces fleurs vivaces, perdues dans les déserts les plus reculés et sur les bords des grands fleuves de l'Amérique!

Si nous comptions plus de ces relations de voyage, écrites sans prétention littéraire, sans étalage scientifique, mais avec un naturel et un charme qui plaisent, ce serait autant de reflets de gloire de plus pour le nom canadien. Pour ne signaler